



CLASSE DE TROISIÈME DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

3

EA



Cette classe fait partie intégrante du cycle d'orientation du collège. Elle permet à l'élève, outre la préparation du Diplôme National du Brevet "série professionnelle", la découverte de champs professionnels, en vue de son orientation.

Conditions d'admission

- Être âgé(e) de 14 ans dans l'année civile de l'inscription
- Après une classe de 4ème
- Après une réorientation proposée par le conseil de classe.

Procédure d'admission

Dossier type de l'inspection académique des Landes, à demander au collège d'origine et à renvoyer à la DSDEN40. Pour les candidats des autres départements il faut contacter le DSDEN40 ou le lycée de Sabres.

Objectifs de la formation

Mettre l'élève en situation de réussite.
Le préparer au Diplôme National du Brevet "série professionnelle".
Activer sa motivation pour les études, par une pédagogie basée sur des supports concrets (visites et travaux pratiques).
Tester et exercer ses aptitudes manuelles.
Conforter ses choix d'orientation par la découverte de différents métiers.

Organisation des études

Le programme de cette classe de 3ème a été défini en référence aux classes de 3ème de collège et aménagé en fonction des spécificités de l'enseignement agricole. Tous les élèves suivent les mêmes enseignements : général, pratiques professionnelles (EPI) et accompagnement personnalisé.

Enseignement pratiques interdisciplinaires (EPI)

Les trois modules sont déterminés par les équipes pédagogiques et témoignent de la couleur de la formation

dispensée par l'établissement.

Les 3 modules enseignés dans notre établissement sont les suivants :

- Education à la responsabilité et à l'autonomie,
- Aménagement et valorisation des espaces,
- Agro-écologie et développement durable.

Matières associées : Éducation socioculturelle, Techniques des aménagements, Economie, Français, Mathématiques.

Accompagnement personnalisé :

- Méthodologie, remise à niveau, approfondissement accompagnement à l'orientation et à la construction du projet professionnel.
- Préparation aux épreuves terminales.
- Mise en place et suivi des parcours (Avenir, Citoyen, Culture ou Santé).

Stages

- L'élève effectue 4 semaines de stage :
- 1 semaine au sein d'une entreprise de son choix.
 - 1 semaine d'éducation à la santé et à la sexualité (dont passage du Diplôme SST : santé Sécurité au Travail) initiation aux gestes de premiers secours).
 - 1 semaine stage d'Activités de Pleine Nature
 - 1 semaine projet.

ASSR 2

Les élèves de troisième passent les tests pour la délivrance de l'Attestation Scolaire de Sécurité Routière, niveau 2.

Certification PIX

Poursuite d'études

- En seconde professionnelle toutes options
- Pour les meilleurs résultats, entrée en Seconde Générale et Technologique
- En CAP en Lycée Professionnel ou par la voie de l'apprentissage.



Diplôme National du Brevet (DNB)

Le DNB est décerné aux candidats ayant atteint un nombre de points au moins égal à 400 points sur 800 :

- Niveau de maîtrise du socle commun : évaluation de 80 à 400 points
- Évaluation des 3 épreuves terminales de 0 à 400 points :
 - Épreuve littéraire (Français, Histoire-Géographie, Enseignement Moral et Civique)
 - Épreuve scientifique (Mathématiques, Physique-Chimie, Biologie)
 - Épreuve orale : soutenance de projet.

Contenu de la formation

Français	3,5 h
Langue vivante	2 h
Histoire-Géographie, enseignement moral et civique.	2,5h
Mathématiques	3 h
EPS.....	3 h
Éducation socioculturel	2 h
Informatique/Documentation	1 h
Biologie-Ecologie	1,5 h
Physique-Chimie.....	1,5 h
Enseignements pratiques interdisciplinaires (E.P.I.).....	7 h
dont 3 h 30 de séances pluridisciplinaires	
Accompagnement personnalisé.....	2 h
Stages collectifs (APPN, projet, santé) : 3 semaines sur la scolarité	
Stages en entreprises : 1 semaine sur la scolarité	
Vie de classe : 10 heures/an	

Chiffres 2023

0 %
interruption
de la formation

96 %
réussite au DNB

19
places

21
demandes